

ARRÊTÉ MUNICIPAL AUTORISANT
UN RASSEMBLEMENT DE MOTOS ET
VOITURES LES 12 ET 13 AOUT 2023

ARRÊTÉ n° 2023/43

Pétitionnaire : Association PATRIOTES07

Le Maire de la Commune de LE TEIL ;

Vu les articles L.2212-1 et suivants, L. 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu la demande de l'Association PATRIOTES07 représentée par le président M ROUCHON Tanguy pour organiser un rassemblement de motos et voitures Américaines les samedi 12 et dimanches 13 août 2023 au niveau de la Salle Paul Avon ;

Vu les articles du Code de la Route ;

Vu l'avis favorable de la Police Municipale ;

Considérant le nombre croissant de participants lors des éditions précédentes, et notamment les enfants ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité de la manifestation ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'Association PATRIOTES07 est autorisée à organiser un rassemblement de motos et voitures Américaines les samedi 12 et dimanche 13 août 2023 au niveau de la Salle Paul Avon.

Article 2 : La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sur le parking de la Salle Paul Avon ainsi que le petit parking du boudodrome situé à proximité du parking Paul Avon, du Samedi 12 août 2023 à 07h00 au dimanche 13 août 2023 à 18h00

Article 3 : L'accès aux utilisateurs de "ZONE 5" devra rester possible.

Article 4 : La signalisation interdisant le stationnement sera mise en place et maintenue par les services techniques municipaux sous la responsabilité du pétitionnaire.

Article 5 : Cet arrêté prendra effet à compter de sa réception en Préfecture et de sa publication en Mairie.

Article 6 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne :

Au Pétitionnaire ;

À Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de LE TEIL ;

À La Police Municipale ;

Et pour information:

À Monsieur le Commandant du Centre de Secours du TEIL,

Au Centre Technique Municipal,

À l'Office de tourisme,

Fait à Le Teil, le 18 juillet 2023

Le Maire,



Olivier PEVERELLI